

L'influenza aviaire menace nos élevages



**Vous détenez des poules, des canards des oies...
dans une basse-cour,
soyez vigilant et acteur
de la lutte contre l'influenza aviaire :**

- **Rentrez vos volailles**
ou mettez en place des filets de protection,
où que vous soyez situé dans le département
- **Limitez tout contact entre vos volailles et les oiseaux sauvages**
- **Alimentez et abreuvez vos volailles à l'abri de la faune sauvage**
- **Si vous constatez une mortalité anormale dans votre basse-cour :**
Alertez,
 - * votre vétérinaire
 - * ou la direction départementale de la protection des populations

